

sont rembarqués pour se rendre à Caïffa (Palestine), au pied du Mont-Carmel.

\* \*\*

Le Conseil municipal de Paris, reconstitué par les élections des 27 avril et 4 mai 1890, est composé comme il suit : républicains (opportunistes et radicaux) 59 ; conservateurs 13 ; membres de l'Union libérale 6 ; boulangistes 2.

“ Nous sommes battus, et bien battus, ” dit le boulangiste Naquet dans le journal *La Presse*. — Les membres républicains de l'ancien Conseil, sortis 57, rentrent 33 ; ils sont donc affaiblis numériquement et moralement. Il faut espérer que les républicains modérés, élus avec l'appui de l'union libérale et des conservateurs, sauront tenir les engagements pris par eux devant le corps électoral, et rompront nettement avec la politique révolutionnaire.

L'absence du Conseil municipal pendant la journée désormais historique du 1er mai, a donné occasion à l'établissement permanent du préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville de Paris. Cette journée du 1er mai, choisie pour des manifestations ouvrières de tous les pays, s'est passée sans incidents bien graves à Paris ; mais la province a été moins paisible, et quelques grèves se sont produites. Du reste, le malaise se montre un peu partout, et ses effets se font sentir successivement en beaucoup de points. Ajoutons à cela qu'il existe toujours un bon nombre d'anarchistes qui ne cherchent que des occasions de produire du désordre et d'accomplir des destructions.

\* \*\*

En Allemagne, ou plutôt en Prusse, la question religieuse dite des *Lois de mai* est revenue en discussion à propos du budget des cultes. Selon la promesse faite à M. de Caprivi, M. Winitorst énumère les *desrata* du Centre catholique : il demande le rétablissement de la section des affaires catholiques au ministère des cultes, dont l'empereur Guillaume Ier avait lui-même reconnu l'utilité ; la réglementation des questions relatives à l'instruction des futurs prêtres, ainsi qu'à la nomination des curés et desservants ; l'abolition de la loi permettant la saisie des traitements ecclésiastiques ; la restitution des sommes confisquées en vertu de la dite loi ; la reconnaissance du caractère confessionnel de l'inspection des écoles ; le rappel des ordres religieux, sans exception. “ Si vous voulez combattre avec succès les sectes révolutionnaires dans les pays catholiques, a dit le chef du Centre, rendez-nous nos religieux, et je vous garantis que tout rentrera dans l'ordre.”

\* \*\*

Les préoccupations universelles du 1er mai ont empêché d'aboutir l'élection qui devait avoir lieu à l'Académie française : il y avait 13 candidats, et parmi eux se trouvait le trop célèbre Emile Zola ; on a fait inutilement sept tours de scrutin, Zola n'a eu que quelques voix ; MM. Lavisse et Thureau-Dangin venaient en tête, mais avec trop peu de voix. Là-dessus, l'Académie a remis l'élection à six mois ; pendant ce temps les immortels ne seront que 39.